



Conseil municipal du 19 mars 2013

Le dix-neuf mars deux mil treize, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 11 mars, s'est réuni, à la mairie - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire, et de Alain GARDET, Adjoint, pour le vote du compte administratif du budget annexe du service Assainissement.

Membres :
 - en exercice : 17
 - présents : 14
 - votants : 17
 Quorum : 9

Présents : Jean-Victor THEVENET, Maire ; Christian RAVENEAU, Alain GARDET, Daniel DURAND et Daniel BOUILLON, Adjoints ; Fabrice CHENAUD, Anne-Marie PLASSE, Alexandra DUMONT, Marie-Christine CALLSEN, Laurent PEGON, Olivier LACHIZE, Pierre CHABARD, Sandrine GALICHON et Christine GIL, conseillers municipaux.

Absents et représentés : Christiane LOMBARD représentée par Anne-Marie PLASSE, Bruno GALICHON représenté par Sandrine GALICHON et Lionel MAYNAND représenté par Alain GARDET.

Secrétaire : Christian RAVENEAU - **Secrétaire auxiliaire** : Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie.

Jean-Victor THEVENET, Maire, souhaite la bienvenue à l'assemblée et l'invite à se prononcer sur le procès-verbal de la réunion du 19 février 2013. Le conseil municipal l'approuve sans observations. Il ouvre la séance.

Comptes rendus des réunions municipales et intercommunales

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Comme au début de chaque séance, Jean-Victor THEVENET, Maire, invite le conseil municipal à faire part de ses observations sur les comptes rendus des dernières réunions qui se sont tenues :

- Conseil d'école du vendredi 8 février (reçu en mairie le 12 mars) :
 - absences répétées de la directrice : des conseillers municipaux demandent si la directrice a repris ses fonctions. Jean-Victor THEVENET, Maire, répond qu'elle est à nouveau momentanément absente mais remplacée. Daniel BOUILLON précise que c'est le 11^{ème} remplacement depuis le début de l'année scolaire. Il est inquiet pour la scolarité des élèves.
 - installation d'un composteur : le pays de Charlieu Belmont mettra un composteur à disposition de l'école prochainement.
- Conseil municipal du mardi 19 février : approuvé sans observations.
- SIADEP du lundi 25 février : Laurent PEGON demande quelle suite a été donnée au dépôt de plainte d'une voisine de la station de reminéralisation de l'eau, chemin de Ronchivolle. Jean-Victor THEVENET, Maire, attend la réponse du procureur de la République. Le SIADEP se réunit lundi. Il aura peut-être plus d'informations.
- Communication / Journal municipal du mercredi 27 février (rénovation du site) : sans observations.
- Bureau municipal du lundi 4 mars : sans observations.

Rendu compte des décisions du maire prises par délégation d'attributions du conseil municipal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend acte du rendu compte présenté par Jean-Victor THEVENET, Maire. Il concerne des décisions de non préemption en réponse à deux déclarations d'intention d'aliéner des propriétés non bâties, l'une bâtie chemin des Gatilles, l'autre non bâtie route des Egrivets.

Commission locale d'évaluation des charges transférées du pays de Charlieu Belmont : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal reconduit, à l'unanimité des membres présents et représentés, Jean-Victor THEVENET, Maire, et Christiane LOMBARD, Adjointe, dans leurs fonctions respectives de délégués titulaire et suppléant.

Budget principal de la commune : approbation du compte de gestion 2012

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion 2012 dressé par le comptable. Il est conforme au compte administratif du maire approuvé le 22 janvier 2013.

Budget annexe du service Assainissement : approbation du compte de gestion 2012

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion 2012 du service Assainissement dressé par le comptable. Il est conforme au compte administratif du maire.

Budget annexe du service assainissement : approbation du compte administratif 2012

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal désigne Alain GARDET pour présider la séance. Puis il approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif 2012 du service Assainissement établi par le maire et présenté par Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie. La section d'exploitation dégage un excédent de 11 989,61 € et la section d'investissement un excédent de 26 015,37 €.

Budget annexe du service Assainissement : approbation du budget primitif 2013 et affectation du résultat de l'exercice 2012

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le projet de budget primitif tel que Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie, vient de le présenter. Il s'équilibre en recettes et en dépenses des deux sections (exploitation : 84 884 € ; investissement : 127 506 €). Les investissements sont financés par l'affectation de l'excédent d'exploitation 2012 de 11 989,61 €, par l'excédent d'investissement 2012 de 26 015,37 €, par le transfert de la section d'exploitation de 30 996,00 € et par des subventions. Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à l'emprunt. La dette est nulle cette année, le dernier emprunt ayant été soldé en 2012.

Demande de subvention de l'association locale Les Fous du braquet

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal alloue, à la majorité des membres présents et représentés (16 votants ; 5 abstentions ; 8 voix POUR ; 3 voix CONTRE) une subvention de 200 € à cette nouvelle association locale au vu de ses statuts et de son budget prévisionnel. Il précise qu'il s'agit d'une aide exceptionnelle de démarrage.

Publication de la liste des marchés publics conclus en 2012

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance de la liste des marchés conclus en 2012 et le nom des

attributaires. Elle sera mise en ligne sur le site internet de la commune.

Report de l'application de la réforme des rythmes à l'école primaire à la rentrée 2014

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance des informations communiquées par Jean-Victor THEVENET, Maire, à la suite d'une réunion d'information de l'association des maires de France à laquelle il a participé le vendredi 22 février à MONTROND LES BAINS. Il décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de demander le report de l'application de cette réforme à la rentrée 2014. Le conseil d'école est favorable. Les élus du pays de Charlieu Belmont ont également délibéré dans ce sens.

Questions diverses

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Construction de la nouvelle station d'épuration chemin des Varennes

Le bureau d'études GINGER, maître d'œuvre des travaux, a demandé à rencontrer les élus pour revoir le positionnement de la future station d'épuration, chemin des Varennes. Il souhaite l'éloigner des habitations riveraines pour leur éviter certaines nuisances. La réunion est fixée au vendredi 22 mars à 13 heures 30 en mairie.

Souscription de l'emprunt de 400 000 € prévu au budget primitif 2013 : avis sur les offres présentées par trois établissements bancaires

Le conseil municipal émet son avis sur les offres que Jean-Victor TEVENET, Maire, vient de lui présenter. Il propose de retenir celle de la Caisse d'épargne remboursable sur 10 ans, à amortissement constant, au taux de 3,26 %.

Manifeste du Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire (SIEL)

Pierre CHABARD, délégué du SIEL, représentera la commune pour signer le manifeste "100 collectivités de la Loire engagées pour le climat". Il participera à la photographie officielle des élus présents qui sera communiquée au ministère de l'Ecologie.

Spectacle de l'école de musique du Pays de Charlieu Belmont

Le conseil municipal prend connaissance de l'invitation adressée par l'école de musique du pays de Charlieu Belmont pour sa traditionnelle soirée cabaret prévue le vendredi 22 mars à CHANDON.

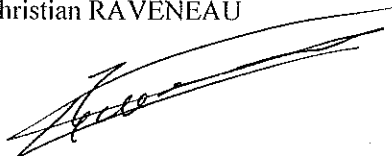
Bruits de voisinage

De nouvelles maisons sont en chantier, chemin des Cours et chemin des Gatilles, et génèrent des nuisances, notamment sonores, même les dimanches et jours fériés. Le conseil municipal a bien conscience de la gêne occasionnée au voisinage. Il comprend aussi que les particuliers profitent de leur temps libre pour avancer leur construction. Peut-être pourraient ils avertir lorsqu'ils doivent démarrer de bonne heure et respecter au mieux les plages horaires autorisant l'utilisation d'engins bruyants.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 22 heures.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 22 mars 2013.

Le secrétaire de séance,
Christian RAVENEAU



Le Maire,
Jean-Victor THEVENET

